



à
Déléguées Syndicales et Délégués Syndicaux
CFDT et CFE-CGC
Thales Services

Objet : réunion intersyndicale

Thales Services, le 16 juin 2015

Chères et chers camarades,

Nous souhaitons pouvoir avoir une rencontre entre nos organisations avant la 3^{ème} et prochaine réunion de négociation sur le sujet « PMSS – Temps de travail », jeudi 18 juin.

En effet, nous avons eu, comme vous, l'occasion de débattre avec les salariés sur le sujet, à la fois en région parisienne et dans plusieurs agences de province. Il en ressort que derrière les évidences avancées par la direction, de nombreuses questions préoccupent nos collègues, notamment celles et ceux qui sont en début de carrière.

- Quel serait l'impact sur les salaires, quel serait l'impact sur les évolutions de carrière en cas de distorsion brutale et importante de la distribution des salaires comme cela serait le cas avec la proposition de la direction ?
- Les difficultés de l'entreprise, qui a quand même versé plus de 14M€ de dividende au groupe en 2014 et reçu près de 6M€ d'argent public sous forme de CICE ou CIR, sont-elles liées aux salaires ou ne trouvent-elles pas plutôt leur origine dans des décisions comme la vente de BuS il y a quelques années ou les réorganisations permanentes qui entraînent de fait une inflation des coûts de structure, ou bien encore dans certains choix stratégiques ou dans les exigences de rentabilité du groupe ?
- Quel serait l'impact sur le turn-over des jeunes, dont on dit qu'ils ne sont pas assez nombreux dans l'entreprise, si les salaires n'étaient plus un facteur attractif ?
- Des questions de justice sociale sont aussi posées : Pourquoi faudrait-il envisager uniquement le levier des salaires des débutants pour réduire les coûts ? ainsi que des interrogations sur les justifications : Pourquoi imputer au PMSS l'augmentation de plus de 6% des coûts SSE en 2013 puisque le PMSS n'a progressé que de moins de 2% cette année-là ?

Si la direction pouvait mettre en œuvre ses projets dans les semaines à venir, c'est durablement que l'entreprise se trouverait affectée, sans que les analyses d'impact aient pu être menées à bien du côté des salariés.

C'est dans cet esprit que nous vous proposons une rencontre de nos délégations jeudi 18 juin après la réunion sur le protocole électoral du matin et avant celle sur le PMSS.

En espérant une réponse positive de votre part,

Pour la Cgt Thales Services

Richard Clermont, Pascal Moog, Yannick Nicolas, Gilles Torché, Sylvie Rogé